

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AOUT 2016

L'an deux mille seize, le cinq août, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	64	Choix d'une entreprise Marché Eglise	Marché travaux couverture et charpente de l'Eglise – choix des entreprises	

L'an deux mille seize, le cinq août à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 29 juillet 2016.

Etaient présents : Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Jean-Luc RABOISSON, Cédric MEYROU, Jean-Luc FAVRETTO, Franck POURTAL, Marie-Catherine ROHOF, Marie-Pierre POUGET, Aurélie COMBESCOT ; Florentine POUCHIN

Absents excusés : Hélène DENOST, Sophie BUYTAERT, Alain BATAAC,

Absent non excusé : Sébastien BAGGIO, Francis CARNET GUILLOT

Procurations : Hélène DENOST à Jean-Luc FAVRETTO
Sophie BUYTAERT à Florentine POUCHIN

Alain BATAAC à Thierry LANSADE

Secrétaire de séance : Colette LAGORCE

Adoption de l'ordre du jour

Délibérations

*Marché travaux couverture et charpente de l'Eglise – Choix des entreprises

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

MARCHE TRAVAUX COUVERTURE ET CHARPENTE DE L'EGLISE – CHOIX DES ENTREPRISES

Délibération

Le Maire expose que dans le cadre de la réalisation des travaux de charpente et couverture de l'Eglise, il a été envoyé, selon la procédure prévue au Code des Marchés Publics, un avis d'appel public à la concurrence, le 1^{er} Juin 2016. La date limite de réception des offres a été fixée au 1^{er} Juillet 2016 avant 17 heures.

Les plis ont fait l'objet d'une ouverture par la Commission d'Appel d'Offres le 19 Juillet 2016, puis d'une analyse des offres par le Cabinet La Gare Architectes, chargé de la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux .

Au regard de l'analyse faite par la Commission d'appels d'Offre, le Maire propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses :

- Lot n°1 – Couverture : M. GROSSIAS Alain : 82 440.93 €
- Lot n°2 – Charpente : la Commission d'Appel d'Offres propose de déclarer ce lot infructueux, le montant de l'offre classée 1^{ère} suivant les critères de la consultation étant trop élevé et une seule offre ayant été reçu pour ce lot.
- Lot n°3 – Maçonnerie : Les Compagnons Réunis : 18 173.00 €

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres, pour les lots n°1 et 3, et de déclarer le lot n°2 comme infructueux et propose de lancer un nouveau marché pour ce lot n°2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Attribue le lot n°1 à : M. GROSSIAS Alain : 82 440.93 €
- Attribue le Lot n°3 à : Les Compagnons Réunis : 18 713.00 €
- Déclare le Lot n°2 comme infructueux et donne pouvoir au Maire pour lancer un nouveau marché pour ce lot.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016 de la Commune.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire annonce qu'il convient de prendre une décision au sujet du loyer de la Poste.

Il est décidé à 4 abstentions (Cédric MEYROU, Jean-Luc RABOISSON, Florentine POUCHIN, Sophie BUYTAERT) et 9 voix POUR, de louer l'ensemble de l'immeuble, soit l'appartement et l'ancien bureau de poste pour un montant mensuel de 700 euros.

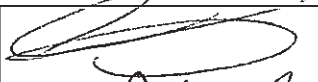
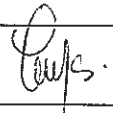

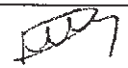


La séance a été levée à 22 H 20.

Prochaine réunion le 08 septembre à 20 heures 30.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	Absente
Alain BATAc	Absent	Sébastien BAGGIO	Absent
Hélène DENOST	Absente	Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	Absent